

Slide 1 : titre

Femmes de pouvoir au Moyen Âge Les principautés des Pays-Bas, terre fertile de femmes puissantes Le cas de Jeanne de Brabant (1322-1406)

Slide 2 : plan

- Après un petit contexte => suivre le titre
 - o Contexte historiographique = histoire de l'histoire, étudier comment les historiens ont fait l'histoire dans le passé
 - Ici : quand les historiens ont commencé à s'intéresser spécifiquement aux femmes, et comment ils les ont appréhendées
 - o Contexte géopolitique : nos régions au Moyen Âge (quels territoires ? qui ? comment ?)
 - o Hommes et femmes au Moyen Âge : déconstruisons les stéréotypes
- Les femmes de pouvoir au MA, puis dans nos régions
- Et puis Jeanne de Brabant

Slide 3 : Histoire des femmes et du genre

- Histoire des femmes :
 - o Années 70: études des femmes dans l'histoire en tant que groupe social => redonner de la visibilité à un groupe oublié, lui attribuer une place, un rôle dans les sociétés anciennes => dépasser les stéréotypes et constructions anciennes
 - o // luttes et crises féministes => femmes cherchent leur place dans la société, redéfinissent leur rôle
 - o *Histoire des femmes en Occident*, par Georges Duby et Michelle Perrot, en 1991, 5 vol., chronologiques

Rapidement : pas cohérent, car les femmes ne sont pas complètement isolées, à part de la société => elles en sont la moitié, interaction et croisement entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons => visible dans la façon de les appréhender : solution le GENRE

- Histoire du genre :
 - o Dès 1986: Joan Scott, *Genre. Une catégorie utile d'analyse historique*
 - o L'histoire à la lumière des relations hommes-femmes, sous le prisme du genre
 - o Étudier les êtres en fonction des conceptions genrées d'une société, appréhender leurs rôles et positions en fonction de la normativité du genre (comment tel ou tel acteur suit l'idéal genré de son temps ou au contraire le contredit, comment l'idéal genré d'une société influence la situation d'une personne qui se conforme ou réagit à ses prescriptions + comparaison entre les genres dans une situation semblable ex. succession)

Slide 4 : Principautés des Pays-Bas

- Low Countries, Netherlands, Pays-Bas => Globalement nord de la France et BeNeLux
- Résultats (à très long terme) de l'éclatement de l'empire carolingien après le traité de Verdun => Nos régions entre la France et l'Empire : seigneurs féodaux
- Mais tellement lointain : principautés pratiquement souveraines et indépendantes, entre autres grâce à leur extrême richesse et l'importance politique qui en découle...

- Différence de degré de prestige : pas nécessairement lié au titre, mais plutôt à la richesse des territoires et aux alliances
 - Ex. Flandre => comté, mais richissime ; Brabant => duché, ok comme richesse et grands territoires ; Triples comtés de Hainaut-Hollande et Zélande
- Fluctuations des territoires qui changent de main et des frontières qui évoluent sans cesse
 - Dot et douaire
 - Achat et rachat
 - Guerres et conflits

Slide 5 : Hommes et femmes au MA

- Société genrée à l'extrême : dans les rôles et les idéologies
 - Société très hiérarchisée : entre les « classes » sociales (noblesses, clergé, bourgeois, paysans, etc.) et les genres
 - => rôle de genre et place de chacun, pourtant société très mixée et fluide
 - Construction sociale : par la religion notamment
 - Extrême rôle implique des possibilités de dépassement des genres et des rôles
- Possibilités de transgression par les circonstances
 - Si hommes absents (morts, malades, fous, vieux, en guerre ou voyage, etc.), possibilité pour les femmes de sortir de leur situation pour compenser, plus association à d'autres hommes de leur proche (frère, cousin, beau-frère, oncle, neveu ...) pour compenser ce qu'elles ne peuvent vraiment pas faire (guerre)
Ex. Jeanne et la guerre : mène les armées, mais jamais se battre à leur tête (attend dans la dernière ville avant le champ de bataille)
 - Si femmes absentes (mortes, en très grande majorité – rare voyage hors de leur rôle : souvent voyage pour rôle religieux ou politique) : souvent un manque pour les hommes à combler par d'autres femmes (mère, sœurs, tantes, cousines, proches...) => remariage
- Transgression : par la nécessité => nécessité pas extraordinaire

Slide 6 : Femmes – Pouvoir – MA ?

- Peut-on réellement parler de pouvoir des femmes au MA ? Ont-elles réellement un pouvoir ? JE CROIS QUE OUI
 - Et ce dans plusieurs dimensions de la vie, et par ces différentes dimensions
- En politique : on y reviendra par la suite
 - Clairement, reines (même si consorts) et épouses d'hommes importants (en fonction de l'échelle : nobles, grand bourgeois, échevins, etc.) ➔ socialement importante (hiérarchies sociales plus importantes que hiérarchie de genre)
- En religion : Les responsables d'établissement religieux féminins : Abbesses, mais aussi béguines => à la tête d'un domaine (parfois très grand), avec une indépendance
 - Cas des abbesses : possèdent le territoire tant qu'elles sont en poste => équivalent d'un seigneur féodal, avoir bcp de pouvoir et d'argent, des responsabilités aussi
 - Pouvoir à travers la religion : mécénat attendu par la piété des femmes => donnent des terres, des cadeaux, etc.
 - Indépendance des femmes par et dans la religion

- Église dans le mariage : tente d'imposer le choix des femmes => reconnaissance de leur voix à choisir et décider de leur vie (même si n'arrive pas réellement à l'imposer)
- D'un point de vue économique : l'argent fait (et défait) le pouvoir => autant chez les hommes que les femmes, dans tous les niveaux de la société
 - Prescription sociale : femme à la maison et gère la maison à tous les niveaux (gestion des fonds, des stocks, du personnel, des enfants, des invités et de la réception, etc.)
 - L'argent comme pouvoir pour ceux qui ne sont pas au pouvoir de base : les bourgeois et les villes => les bourgeoises : plus de fonds, plus de moyens, plus grand rôle => souvent rôle aussi dans la gestion financière de l'atelier, du commerce, etc.
 - Importance du couple dans la gestion économique, surtout au niveau urbain
 - Femmes avec des moyens (douaire, dot, terres et biens) => avec un pouvoir, // aux abbesses
- Culture : Culture chevaleresque et courtoise donne un pouvoir social aux femmes, comme un idéal (ancré en partie seulement dans la réalité, mais grande importance de la notion de défense sur laquelle certaines jouent pour obtenir de l'aide et la protection de leurs acquis)
 - Production très masculine mais quelques exceptions comme Christine de Pizan
 - Pouvoir par le mécénat (très présent chez les ducs de Bourgogne qui jouent sur la grandeur de leur pouvoir par leur image culturelle et sociale, sorte de propagande) => mise en scène du pouvoir : femmes jouent aussi dessus, mais avec moins de possibilités, car doivent rester en accord avec les idéaux et attentes de la société

Slide 7 : Femmes de pouvoir en politique

- Femmes de pouvoir : plutôt prend en compte l'aspect politique => ici, ce qui va nous occuper
- Les princesses : termes larges pour toutes les filles de seigneurs « souverains », comtesses, duchesses, princesses, etc.
 - Éducation intellectuelle et sociale pour leur futur
 - Activité de princesses : à la fois particulières de la noblesse (chasses, tournois, banquets, etc.)
 - Situation sociale privilégiée (pas encore d'Agency réelle) => dans les sources : marqué par leur définition comme prénom + « fille de »
- Épouses : promesse et engagement quand elles sont très jeunes (quelques mois pour Jeanne de Brabant) => alliance et double patrimoine (d'origine et de mariage)
 - Idéal féminin : douceur et obéissance, gestion et piété
 - Femme comme vecteur de paix dans les familles mais « internationalement aussi », principe d'intercession des femmes (en famille, en politique, en religion)
 - Femme comme présence constante (voyagent, mais moins absente que leur mari, tâches plus locale et interne) => continuité du pouvoir par la représentation constante du couple au pouvoir
 - Patrimoine personnel (> < patrimoine de son époux et de sa famille d'adoption) : dot (plutôt pour la famille qui l'accueille, mais comme elle rentre

dedans, aussi pour elles en un sens, doivent/peuvent le gérer), mais surtout douaire

- Statut social personnelle, patrimoine réel et idéal propre
- Enjeux financiers de la famille définit le rôle et la place (la responsabilité), surtout quand ont des grands montants à disposition
- Représentativité du pouvoir par leur présence constante
- Mères : image de la continuité du pouvoir et de la dynastie, influence et éducation des enfants = préparation du futur par l'héritier et les alliances possibles
 - Offrent la garantie du futur : pouvoir par la naissance, rempli son contrat social
 - Influence sur le futur dans leur rapport aux enfants et leur fonction éducative
- Veuves : douaire (pouvoir et gestion) et indépendance
 - Ex. douairières comme seigneurs : revenus, politique, Haute-Moyenne-Basse justice, etc.
 - Remariage
- Héritières ? Possibles ?

Slide 8 : Femmes de pouvoir – les héritières ?

- Stéréotype : impossibles, pas de femmes au pouvoir, pas d'héritage pour les femmes... et pourtant
 - Stéréotype construit par notre connaissance de la situation en France avec la loi salique : où les femmes sont effectivement écartées de l'héritage quand la question se pose
 - Renforcé par l'Empire : monarchie élective, donc pas de femmes
- Pourtant, ailleurs c'est possible => Angleterre : conflit de succession entre 1135 et 1154 pour ne pas avoir une femme sur le trône, mais succession passe par elle, donc femme au pouvoir possible après (Jeanne Grey, Marie Tudor, Elisabeth Tudor, Marie Stuart, Anne Stuart, Victoria, etc.)
 - Principautés d'Empire, etc.
 - Pays-Bas : Privilège de Philippe de Souabe en 1204 permet qu'une femme succède à son père en Brabant, s'il n'y a pas de fils ; Baudouin IX qui prépare sa succession et pose des chartes en ce sens.

Slide 9 : Femmes de pouvoir dans nos régions

- Possible et accepté => mais femme pas encouragée en tant que tel, notamment pcq double pouvoir et double identité/dynastie
Du XIe siècle à la fin du XVe, leurs noms et titres s'enchainent comme une longue litanie :
 - Richilde d'Edisheim, comtesse de Hainaut au XIe siècle,
 - Marguerite d'Alsace, comtesse de Flandre au XIIe,
 - Jeanne et Marguerite de Constantinople, comtesses de Flandre et de Hainaut au XIIIe,
 - Marguerite II de Bavière, comtesse de Hainaut, Hollande et Zélande au milieu du XIVe,
 - Jeanne de Brabant, duchesse de Brabant et de Limbourg au XIVe,
 - Marguerite III de Male, comtesse de Flandre, d'Artois et de Nevers au XIVe,
 - Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, Hollande et Zélande début du XVe,

- Marie de Bourgogne, duchesse de Bourgogne, de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, comtesse de Flandre, d'Artois, de Nevers, de Hainaut, de Hollande, de Zélande, dame de Malines et de Frise (1477)

Slide 10 : Jeanne de Brabant

- Princesse de la fin du Moyen Âge, née en 1322,
- mariée une première fois au fils du comte de Hainaut-Hollande Zélande, date problématique, mais dans années 1330 (1331 selon Boffa, 1336 selon Froissard)
- Veuve à 23 ans, en 1345
- négociation pour un second mariage dès 1347

Slide 11 : Généalogie proche

- décès de son dernier frère entre fin 1351 et début 1352 (avant février) => mariage hâté en conséquence : mars 1352 avec Wenceslas de Luxembourg
- Plus de frère : faite héritière par son père (alors qu'elle a encore 2 sœurs)
- Duchesse de Brabant à la mort de celui-ci en 1355
- Veuve pour la deuxième fois en 1383

Slide 12 : Généalogie succession

- Jamais d'héritier : choisi sa nièce (et son époux PLH)
 - Aurait pu choisir la famille de son mari (comme stipuler dans un acte de 1356 qui promet à Charles IV la succession, si elle n'a pas d'enfants, ce qui était plus que probable)
- Se retire vers la fin de sa vie :
 - Problème d'argent, cède le Limbourg à PLH
 - Gouvernorat à Marguerite puis à son fils Antoine en 1404
- Décès à Bruxelles en 1406, à 84 ans
 - Enterrée au couvent des Carmélites
- Succession : place à la Bourgogne de Brabant
- Pouvoir par plusieurs fonctions et situations
 - naissance comme aînée, mais pas héritière puisque vite des frères => pouvoir par mariage

Slide 13 : Comtesse de Hainaut, Hollande et Zélande

- Promise à Guillaume quelques mois après sa naissance : enfant et pourtant pouvoir pcq fille unique (mais bcp de probabilité pour d'autres enfants, donc pas insisté dessus)
- Peu après le mariage, en 1337 : Guillaume I^{er} décède et Guillaume II comme comte avec Jeanne
 - Elle a 15 ans : reste assez retiré de la politique des trois duchés, même si elle les parcourt en tant que comtesse
 - Potentiellement eu un enfant, mort trop jeune (pas sûr)
- Veuve moins de 10 ans après : à peine 23 ans quand Guillaume II meurt lors de la bataille de Stavelot en 1345
- Pas de réel pouvoir pour elle à cette époque puisque ne participe pas tellement à la politique hennuyère, hollandaise et zélandaise
 - Mais rôle d'épouse comtale, gestion de son hôtel et de la cour, rôle religieux et culturel

Slide 14 : Douairière de Hainaut, Hollande et Zélande

- Contrairement à la plupart des douairières, pas tellement de rôle après la mort de son mari, dans la politique des comtés
 - o Peut-être parce qu'elle n'a pas d'enfants
 - o Laisse la place à sa belle-mère, Jeanne de Valois qui s'implique beaucoup plus et favorise la succession par sa fille : Marguerite d'Avesnes.
- Jeanne entre vite en possession de ses douaires, d'abord en Hollande (plutôt des revenus), ensuite en Hainaut où elle se retire à Binche (ville hennuyère importante, car forteresse importante (proche du Brabant) pour la défense du Hainaut
 - o Une des villes de son douaire hennuyer => semble l'affectionner dès le départ
 - o Y séjournait régulièrement avant la mort de Guillaume II
 - o Plutôt « dame de Binche » que comtesse douairière
- Indépendance par ses revenus et terres douairières
 - o Son hôtel et ses résidences personnelles, pas impliquée en politique : « peut se la couler douce et vivre sa plus belle vie »

Slide 15 : Douaire en Hainaut

- Quelques douaires classiques en Hainaut : Binche, Le Quesnoy, Renaut-Folie, Flobecq, Lessines, etc.
- Passage d'une douairière à l'autre, avec compensation
- Jeanne reçoit Binche de Jeanne de Valois
- Binche est promise à Marguerite de Bourgogne, dès la mort de Jeanne (en échange d'Ath)

Slide 16 : Le douaire de Jeanne en Hainaut

- Selon les contrats de mariage négocié par les pères au départ : La valeur du douaire fut fixée à 10.000 livrées de terre, annuelles, avec un manoir, dans l'éventualité d'une succession, et à 8.000 livrées de terre et un manoir, dans le cas contraire.
 - o Jeanne a donc un revenu fixe, annuel qui doit lui permettre de vivre sans dépendre des héritiers de son mari. Comme douairière, elle jouit du droit de résidence : il s'agit même ici d'un manoir, bien généralement interdit comme lieu de séjour aux veuves
- Droit de haute, moyenne et basse justice.
 - o MAIS nombreux cas épineux ou difficiles sont du ressort du comte ou de son bailli.
- Charges de l'administration : nomment les officiers, reçoivent les comtes, gèrent leurs biens.

Slide 17 : Douairière de Hainaut, Hollande et Zélande

- Puisqu'il devient Comte, Guillaume II ajoute des terres à Jeanne pour les 2000 livres de plus, en Hainaut
- Après la mort de son mari, Jeanne ne va plus en Hollande et Zélande : reste en Hainaut
 - o jusqu'à ce qu'on négocie un nouveau mariage pour elle

Slide 18 : Wenceslas de Luxembourg

- Rapprochement de Jean III avec la France dans les années 1340

- Famille des Luxembourg très francophile : Jean l'Aveugle (père de Wenceslas) par ses intérêts et ses choix, proche du roi de France, marié à Béatrix de Bourbon (en seconde noce), etc. => Charles IV francophile aussi quand il succède à son père en 1346
- Jean III négocie plusieurs mariages pour ses enfants en ce sens francophile => dont celui de Jeanne
- Wenceslas de Bohême : né à Prague en 1337 (15 ans d'écart)
- Négociations de Saint-Quentin 1347
- Contrat de mariage : mai 1351 (dans lequel mariage prévu 1 an après)
 - o Pk par le mariage à ce moment-là ? Grand question
 - o Peut-être à cause des soucis d'argent de Charles IV : qui poursuit le titre impérial
- Mort de Godefroid de Brabant (dernière fils de Jean III) : avant 1352
 - o Précipite probablement le mariage
 - o Placer vers mars 1352, à Nivelles => pas un gros mariage comme c'est classique pour cette classe sociale, probablement pcq URGENCE

Slide 19 : Comtesse/duchesse de Luxembourg

- Wenceslas : comte en 1353, duc en 1354
 - o Ajoute des terres au douaire prévu par les contrats de mariage
- Jeanne peu impliquée au Luxembourg
 - o Directement les enjeux se trouvent en Brabant avec la succession
- Peu de place et peu de visites en Luxembourg
- Continue à fréquenter bcp son douaire hainuyer, dont celui qu'elle reçoit de Wenceslas en Hainaut

Slide 20 : Douairière de Luxembourg

- Mort de Wenceslas en 1383 => veuve pour la deuxième fois
 - o Cumule les deux douaires (surtout \$), mais continue de voyager plutôt entre le Brabant et le Hainaut

Ce second veuvage de Jeanne, qui la lascia désespérée et malade pendant un temps assez long, lui valut la possession effective de ses douaires luxembourgeois et hennuyers. Dès cette époque, la duchesse jouissait de quatre douaires, distincts du point de vue administration et revenus : celui de Hollande, constitué par des versements intermittents d'argent, celui de Luxembourg, composé de terres et de domaines, ceux de Hainaut enfin, dits de Binche et d'Aymeries, formés de terres, agglomérations et châteaux. (Pirenne)

- Ici aussi, ne s'implique pas dans la politique du Luxembourg par la suite => retour à la famille de Luxembourg dont elle s'éloigne puisqu'elle renie son vœux de lui céder le Brabant
- Autre politique à gérer en Brabant : et maintenant seule pour le faire
 - o Notamment dans les guerres de Gueldres qui lui prenne beaucoup de temps

Slide 21 : La succession de Brabant

- 1352 : mort de l'héritier mâle => première préoccupation de la part de Jean III
 - o Pour rappel : 6 enfants donc trois garçons (morts en 1335, 1349 et 1352), les deux derniers morts en 3 ans
 - o Alors que filles avec une longévité impressionnante pour l'époque (pas d'enfants) : 57 ans (Marguerite), 74 (Marie) et 84 (Jeanne)

- 1353 : Jean III nomme Jeanne comme son héritière et tente de le faire reconnaître
 - Passe pas très bien – prévois une compensation financière pour ses sœurs, mais pas totalement équivalent
- 1355 : Jean III doit se rétracter
 - Tente de garder l'unité territoriale – aussi le but des « États », sous une seule autorité, mais ne la nomme plus
 - Obtient l'approbation et la promesse des villes d'abord, des nobles ensuite
- Malheureusement insuffisant pour la succession
 - Louis de Male
 - Marie de Brabant et Turnhout

Slide 22 : Duché de Brabant

- Grand territoire, décentré par rapport aux grandes villes
 - Bruxelles, Louvain, Anvers, Bois-le-Duc
 - Avec plusieurs petites parties séparées, enclavées dans d'autres principautés
 - Domination sur l'Escaut
- Mais enjeux de Malines (et Anvers)
 - Flamande, perdue par le père de Louis de Male à Jean III => le comté le revendique
 - Anvers comme enjeux pcq entrée du fleuve : bloque les accès commerciaux du reste du duché
- Deux villes perdues dans le traité de négociation de fin de la guerre de succession

Slide 23 : Duchesse de Brabant et pouvoir

- Succession :
 - Cédé la Joyeuse Entrée (3 janvier 1356) : privilège aux sujets
- Guerre de succession :
 - Se séparent de Turnhout pour ne pas avoir à faire face à la Gueldre
 - Perdent contre la Flandre (aucun soutien, malgré les promesses de l'empereur faites par le traité de **Maastricht**)
 - Doivent céder à la paix **d'Ath**, négociée par le comte de Hainaut, à leur défaveur
- Jeanne cède le pouvoir à Wenceslas après la guerre en 1357 => au 19^e et début 20^e : historiens considèrent qu'elle abandonne complètement le pouvoir ; reconsidèrent depuis : dans les actes toujours présentes
 - Cession de pouvoir comme un acte classique dans ces cas, à cette époque => attendu d'elle
 - Ne signifie pas qu'elle s'en éloigne complètement
- Intercession : mariage de sa nièce, de ses petits-neveux/nièce, paix pour la ville de Gand, mariage du roi de France avec Isabeau de Bavière
- Pouvoir et argent permettent une vie confortable et des loisirs
 - Femme pieuse => beaucoup de dons (droits, terres, privilèges, fondations, etc. parfois en échange de messes et prières), nombreux pèlerinages, protection d'ermites, etc.
 - Jeux et divertissements : jeux (d'argent, cartes, dés, paris, etc.), chasses, joutes et tournois

Slide 24 : Veuve et duchesse

- Deuxième veuvage : 4 douaires – pas d'enfants
 - o Situation confortable et non
 - o 4 douaires : tranquille, confort et sécurité (pas toujours bien payé)
- Pas d'enfant :
 - o liberté par rapport à la famille de Wenceslas
 - o pas de succession

Slide 25 : Veuve et pouvoir seule

- Pouvoir seule : limite de ses capacités (à cause de la société notamment), mais capable de gérer
 - o Fait au mieux – se défend assez bien – trouve l'aide qu'elle peut
 - o Conduit l'armée pour les guerres de Gueldre : mais s'arrête avant et attend à l'arrière
- Problème d'argent : cède des terres à celui qu'elle voit comme son héritier PLH
- Prépare son héritage et sa succession => délaisse les actes du début où tout à la famille de Luxembourg
 - o Choisi sa famille pour lui succéder : sa nièce, puis le fils de celle-ci
 - o Besoin de l'accord des États : ne l'obtient pas de son vivant, mais fait tout pour
- Fin de vie peu clair :
 - o Potentiellement sénile
 - o Toujours bcp de dons religieux, bcp de plaisir

Slide 26 : Conclusion

- Réalité d'un pouvoir féminin – pas que pour les héritières
 - o Nombreuses possibilités, nombreux moyens de contourner les stéréotypes et les stigmates de la société patriarcale
- Jeanne – sa nièce marguerite de Male – Jacqueline de Bavière : particularité de nos régions => Brabant – Flandre – Hainaut-Hollande-Zélande
 - o Mène à la dynastie bourguignonne et l'unification des Pays-Bas => culmine avec une femme, Marie de Bourgogne
 - o Mène à la tradition des femmes de pouvoir dans nos régions => gouvernantes
- Moyen Âge vers les Temps Modernes : des héritières comme exceptions à un droit/tradition sociale revendiquée par les locaux => le pouvoir des gouvernantes
 - o Gouvernante des Pays-Bas sous les Habsbourgs: Marguerite d'Autriche, Marie de Hongrie, Marguerite de Parme (2^e ½ XVI), Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche, (1^{er} ½ XVIIe), Marie-Elisabeth d'Autriche (XVIII), Marie-Anne d'Autriche (XVIII), Marie-Christine d'Autriche (XVIIIe) (pfs avec leurs maris)